

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE

TENDANCES
ET VOIONTÉS
DE LA
SOCIÉTÉ
FRANÇAISE

Études sociologiques
publiées sous la direction de Jean-Daniel Reynaud

futuribles
S.É.D.É.I.S. PARIS

HÉRITIÈRE de l'Institut français de sociologie, fondé en 1924 par les disciples de Durkheim, la Société française de sociologie est ouverte à tous ceux qui contribuent par leur enseignement, leurs recherches, leurs réflexions, au progrès et à la diffusion des connaissances sociologiques. En les rassemblant, en leur offrant des moyens de discussion et d'échanges, elle entend contribuer à ce progrès.

Ses réunions ordinaires sont consacrées à l'examen de problèmes scientifiques ou de questions professionnelles sur l'organisation de la recherche et de l'enseignement.

Elle a tenu en octobre 1965 son premier colloque public dont elle a voulu faire l'occasion d'une réflexion sur les transformations de la société française. Les séances présidées par Messieurs Pierre Massé, Claude Gruson, Gabriel Le Bras, Jean Stoetzel, Raymond Aron et Georges Friedmann ont réuni autour des travaux des sociologues bon nombre de ceux qui ont la tâche de comprendre ou d'orienter ces changements. *Tendances et volontés de la société française* reprend les principales communications qui ont cherché à éclairer la grande transformation de notre pays qui est actuellement en cours.

La Société française de sociologie représente la France à l'Association internationale de sociologie.



HL

FUTURIBLES

5

1913

1000

1000

(2)

FUTURIBLES

2

HV

1931
1932
(2)

Société française de sociologie

TENDANCES
ET VOLONTÉS
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE

ÉTUDES SOCIOLOGIQUES
PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE
JEAN-DANIEL REYNAUD

S.É.D.É.I.S. PARIS.

futuribles

Société française de sociologie

TENDANCES
ET VOLONTÉS
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE



© 1966 by S.F.S., 205, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e.
Droits de reproduction réservés pour tous pays.

PRÉFACE

par Raymond Aron

Fondée il y a trois ans, la Société française de sociologie a tenu, en octobre dernier, son premier colloque. Elle avait choisi pour thème les transformations sociales de la France contemporaine. Choix aisément intelligible qui n'exige pas de « sociologie subtile de la sociologie » pour être interprété. Depuis 1945, la croissance économique a été rapide, accompagnée par des changements sociaux qui en sont tout à la fois l'effet et la cause. Au cours de ces dernières années, le mythe de la stagnation française, que le livre de Hubert Luthy, *A l'heure de son clocher*, avait répandu et illustré, a presque disparu. Désormais, les formules à la mode sont dans le langage officiel : « La France épouse son siècle », ou dans un jargon académique : « La France devient une société industrielle ». Rapports écrits et discussions du colloque ont tous eu le même objectif : contribuer à l'analyse et à l'explication du phénomène majeur de l'après-guerre, dont les grandes lignes et les aspects quantifiables sont approximativement connus, mais dont les mécanismes, les répercussions humaines, au niveau microscopique aussi bien qu'au niveau global, demeurent encore à bien des égards, mystérieux.

Le livre que J. D. Reynaud a mis au point en retenant certaines des communications présentées au colloque, ne prétend pas constituer une étude d'ensemble des transformations de la société française. Sur beaucoup de points, nous ne disposons pas d'une information suffisante; les recherches empiriques qui seraient nécessaires n'ont pas toutes été faites. Si nous n'avions redouté la longueur et le pédantisme de ce titre, le livre aurait dû s'intituler : *Contribution à une étude des trans-*

formations sociales de la France contemporaine. Tel qu'il se présente, avec les défauts inévitables et les mérites évidents d'un recueil de textes dûs à des auteurs différents, il me paraît susceptible d'intéresser les lecteurs, non spécialisés ou spécialistes d'autres disciplines, précisément parce que, grâce à sa diversité même, il fait apparaître les questions que se posent les sociologues, les méthodes qu'ils emploient, les idées qui commandent leurs recherches, voire les idéologies auxquelles ils adhèrent explicitement ou, plus souvent encore, implicitement.

Quels sont, à la lumière de ce recueil, les apports du sociologue, de nature à intéresser l'économiste, tant celui qui établit des plans à cinq ou dix ans d'échéance que celui qui cherche à comprendre, après coup, les causes ou effets sociaux de l'expansion dont il a mesuré les résultats comptables (valeur de la production par tête de la population ou par tête de travailleur ou par heure de travail)?

Ces apports appartiennent, me semble-t-il, à plusieurs catégories. A la première appartiennent les études de MM. Bernard Kayser et Raymond Ledrut, Guy Barbichon, de Mmes Agnès Pitrou, Odile Benoit-Guilbot et Marie Moscovici. Elles ont en commun de viser à une analyse précise et minutieuse des changements dont les statisticiens se contentent d'ordinaire de mesurer les résultats globaux. En même temps, elles s'efforcent de comprendre les mécanismes psycho-sociologiques de ces changements, de mesurer les variables qui déterminent l'allure et la modalité de ces changements. Qu'il s'agisse de « l'attitude des ménages français à l'égard des services de nature collective » ou des relations entre le « type d'entreprise » et le « type de consommation », le sociologue apporte à l'économiste des informations indispensables aussi bien pour expliquer le passé que pour prévoir l'avenir.

Les deux études de la première partie que je n'ai pas mentionnées appartiennent à une autre catégorie. Jean Cuisenier ouvre des perspectives théoriques auxquelles nul économiste

ne sera indifférent, puisqu'il se demande comment il serait possible de passer des concepts ou des agrégats de la comptabilité aux agents effectifs de l'économie. Par là même il suggère, au niveau macroscopique cette fois et non plus microscopique, un dialogue des économistes et des sociologues. Quant à l'étude de M. Yves Tavernier, elle ressortit à la sociologie politique aussi bien qu'à la sociologie économique : plus précisément encore, elle dégage la relation entre les groupes d'intérêt, à l'intérieur du monde agricole français, d'une part, les structures socio-économiques, les organisations professionnelles, les générations, les idéologies d'autre part. A ce titre, elle est typique d'une des curiosités de la sociologie : la mise en lumière des médiations entre l'« infrastructure économique » et la « superstructure politique ».

Dans les études de la deuxième et de la troisième partie, on retrouvera sans peine les spécificités de l'interrogation sociologique, telles que je viens de les esquisser en me référant aux études de la première partie. Alain Girard, en utilisant les résultats des sondages d'opinion publique, montre l'écart entre la réalité et les opinions, entre les transformations de la société française et les réactions ou aspirations des Français. De même, dans des cadres plus limités, Guy Barbichon et Serge Moscovici s'intéressent à la dialectique entre les situations et les acteurs, aux diverses réactions, plus ou moins conservatrices ou novatrices, par lesquelles individus ou entreprises répondent à des conjonctures qui s'imposent à eux comme des sortes de fatalité. Là encore on aperçoit la problématique fondamentale de la sociologie : comment les individus vivent-ils une histoire qui leur est à la fois extérieure et intérieure, tour à tour contrainte subie et conversion consciemment ou inconsciemment acceptée ou voulue.

Il serait fastidieux de poursuivre cette revue des études rassemblées dans ce livre. Mais il ne sera pas inutile d'indiquer les questions caractéristiques de la sociologie (ou de la société française) qui n'apparaîtraient pas aussi nettement dans un

livre comparable, écrit dans un pays étranger. La première est celle de l'opposition entre le passé et le présent, entre la tradition et la novation, entre le conservatisme et le changement. Roger Grégoire, Jean-François Kesler et Michel Crozier, chacun à sa manière, dans un cadre plus ou moins vaste, avec plus ou moins d'ambition, se demandent l'un si la haute administration a changé, l'autre si les élèves de l'École nationale d'administration ont exercé une influence profonde sur l'administration, le dernier enfin si le type d'action collective qu'il juge conforme « au modèle français » cède progressivement à d'autres modes d'organisation. Peut-être n'est-ce pas un hasard si les deux spécialistes de l'administration sont plus sensibles à la permanence des traditions que le spécialiste des organisations.

Ce même souci de « l'originalité française » se manifeste, mais d'une manière différente, dans les études de sociologie religieuse de Gérard Adam et Marc Maurice. Là, il n'est pas question d'un retard de la France, mais, au contraire, de son « progressisme ». Aucun pays d'Occident n'a connu une expérience comparable à celle des prêtres ouvriers et, quelles que soient les origines de Vatican II, il n'est pas douteux qu'une fraction importante des catholiques français, religieux et laïcs, avait passionnément souhaité et préparé de son mieux l'ouverture de l'Église catholique au monde moderne.

L'étude de la société industrielle ou des transformations sociales de notre temps me paraît dominée par des controverses dans lesquelles se mêlent inévitablement soucis théoriques et jugements (ou passions) politico-idéologiques. De toute évidence, la croissance des économies dites capitalistes interdit de reprendre servilement les critiques et les mots d'ordre, qu'avaient lancés les doctrines du siècle dernier. Le romantisme révolutionnaire est passé de mode, le souci des réformes partielles se combine avec la représentation d'une société qui change continuellement pour refouler le marxisme d'hier ou d'avant-hier. Mais, de toute évidence aussi, la société industrielle — concept désormais aussi familier aux journalistes qu'aux

sociologues — ne résout pas miraculeusement les problèmes sociaux, elle n'efface pas les disparités entre les couches sociales, elle laisse subsister inégalités et injustices.

A partir de là, on est tenté de distinguer trois dialogues. Le premier est celui des optimistes ou des pessimistes, ou encore de ceux qui mettent l'accent sur les bénéfices que tirent, à terme plus ou moins long, tous les groupes sociaux de l'expansion économique, et de ceux qui insistent sur la persistance d'inégalités entre les classes, qu'il s'agisse des revenus ou de l'accès à l'enseignement supérieur. J'ajoute qu'il n'y a pas matière à querelle proprement doctrinale : comparée aux craintes d'hier, la société industrielle d'aujourd'hui a fait des miracles; comparée aux aspirations d'aujourd'hui, elle déçoit.

Le deuxième dialogue, scientifique mais aussi idéologique, porte sur les mérites ou démérites des études qui visent à saisir la « culture nationale » ou le « modèle français d'action collective » ou « la culture de masse », sans une différenciation, explicite ou suffisante entre les classes et les sous-systèmes sociaux. Le livre publié par le Centre des affaires internationales de Harvard, *In Search of France* a irrité maints sociologues français, hostiles à cette sorte d'ethnographie ou de pseudo-ethnographie d'une culture nationale. La « totalité nationale », à coup sûr, est singulièrement hétérogène mais, à moins de descendre jusqu'au microscopique, quelle totalité n'est pas, à un degré ou à un autre, hétérogène? En tout cas, le débat n'est pas clos et le lecteur trouvera profit à comparer ce livre avec le livre américain et le livre publié par le Centre de sociologie européenne sous le titre *Le partage des bénéfices*. Je suis trop lié aux trois groupes pour trancher entre les interlocuteurs et je ne me sens pleinement d'accord avec aucun d'eux.

Il reste enfin le troisième dialogue, qui continue le second : comment passer des études microscopiques à une vision globale? Michel Crozier nous propose une première méthode : le modèle français d'action collective. Elle comporte évidemment le risque de tout rapporter à un schéma simplifié. Alain

Touraine, dans l'étude suggestive qui termine ce livre, essaie de caractériser la modalité française de changement historique ou d'action collective. Modèle moins psycho-sociologique, plus socio-historique, que celui de Crozier.

Le signataire de cette préface, qui appartient à une génération formée avant 1939, et non, comme la plupart des auteurs de ce livre, depuis 1945, se réjouit qu'à partir de leurs études empiriques, la génération qui, dans peu d'années, sera seule responsable de la sociologie française, retrouve des problèmes qui ne surprennent pas un sociologue de formation philosophique. Toute discipline, à condition de réfléchir sur elle-même, finit par se poser des questions que la philosophie se posait hier et qu'elle continuera peut-être, en termes renouvelés, de se poser demain.

Le colloque de la Société française de sociologie dont sont tirées les communications présentées dans ce volume s'est tenu les 7, 8 et 9 octobre 1965. Le C.N.R.S. a bien voulu l'accueillir dans sa salle de conférences. Chaque séance était introduite par un rapporteur.

Voici la liste de ces séances :

Première séance : Les Français et le changement

Président : Pierre Massé

Rapporteur : Henri Mendras

Deuxième séance : Les changements dans la vie religieuse.

Président : Gabriel Le Bras

Rapporteur : Émile Poulat

Troisième séance : Éducation et culture

Président : Jean Stoetzel

Rapporteur : Pierre Bourdieu

Quatrième séance : Problèmes politiques

Président : Raymond Aron

Rapporteur : François Goguel

Cinquième séance : Les agents économiques

Président : Claude Gruson

Rapporteur : Jean-Daniel Reynaud

Sixième séance : Conclusions et discussions

Président : Georges Friedmann

Rapporteur : Michel Crozier

M^{me} Monique Poret a assuré le secrétariat du colloque et en a préparé la publication.

LISTE DES AUTEURS

- Gérard Adam, attaché de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.
- Guy Barbichon, chargé d'études au Centre d'études et de recherches psychologiques.
- Odile Benoit-Guilbot, chargée de recherches au C.N.R.S. (Centre d'études sociologiques).
- Michel Crozier, maître de recherches au C.N.R.S. (Centre de sociologie des organisations).
- Jean Cuisenier, chargé de recherches au C.N.R.S. (Centre de sociologie européenne).
- Joffre Dumazedier, chargé de recherches au C.N.R.S. (Centre d'études sociologiques).
- Roger Grégoire, conseiller d'État.
- Alain Girard, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris.
- Léo Hamon, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Dijon.
- François Isambert, chargé d'enseignement à la Faculté des lettres et sciences humaines de Lille.
- Annie Jacob, collaboratrice (D.G.R.S.T.).
- Bernard Kayser, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse.
- Jean-François Kesler, attaché de recherches au C.N.R.S. (Fondation Thiers).
- Jacques Lautman, attaché de recherches au C.N.R.S.
- Raymond Ledrut, maître de recherches au C.N.R.S. (Centre de recherches sociologiques de l'université de Toulouse).
- Marc Maurice, chargé de recherches à l'Institut des sciences sociales du travail.
- Edgar Morin, maître de recherches au C.N.R.S. (Centre d'études sociologiques).

Marie Moscovici, chargée de recherches au C.N.R.S. (Centre d'études sociologiques).

Serge Moscovici, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

Agnès Pitrou, chargée de recherches au Centre de recherches et de documentation sur la consommation.

Yves Tavernier, attaché de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.

Jean-Claude Thoenig, collaborateur (D.G.R.S.T.).

Alain Touraine, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

LISTE DES AUTEURS

Jean-Marie Martin, chargé de recherches au C.N.R.S. (Centre national de recherches scientifiques)
 Roger Mouton, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.
 Jean-François Millet, chargé de recherches au Centre de recherches et de documentation sur la construction.
 Yves Tassinier, attaché de recherches à la Fondation nationale des recherches politiques.
 Jean-Claude Thévenaz, collaborateur (D.G.R.S.T.).
 Alain Tardieu, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

PREMIÈRE PARTIE

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

*Le cas de Saint-Gaudens (Haute-Garonne)**

BERNARD KATZEL ET RAYMOND LEDAUT

L'évolution quantitative d'une population urbaine, soit globale, soit divisée en catégories, est connue par l'analyse et la comparaison des recensements successifs. Les méthodes statistiques classiques permettent de mesurer les transformations essentielles, c'est-à-dire celles qui concernent les caractéristiques démographiques, économiques et sociales de la collectivité. Mais les transformations qualitatives (morts, départs, changements d'activité, passages d'un groupe social à un autre) ne se réalisent jamais dans l'analyse classique, pour laquelle un recensement équivaut en définitive à une absence de mouvement.

Alors, par de multiples sources de renseignements complémentaires, nous avons voulu tenter de restituer la réalité des changements qualitatifs que recouvre l'évolution quantitative ; les résultats nous ont paru valoir une analyse détaillée.

Pour obtenir ces résultats, il a fallu, perfectionnant la méthode utilisée par l'un d'entre nous dans des communautés rurales¹, faire comparer pièce à pièce les bulletins individuels des deux

* Cette communication fut le point de départ de la publication de nos recherches sur l'évolution de Saint-Gaudens, Centre de recherches démographiques sur populations et é-

de C.N.R.S.

1. B. Katznel, *Changements et départs de la Côte d'Azur (Nice)*, Editions de la Revue, vol. 1, n° 219-221.

PREMIÈRE PARTIE
LES ACTEURS
ÉCONOMIQUES

*La mobilité de croissance
d'une population urbaine :*

*Le cas de Saint-Gaudens (Haute-Garonne)**

par

BERNARD KAYSER ET RAYMOND LEDRUT

L'évolution quantitative d'une population urbaine, soit globale, soit divisée en catégories, est connue par l'analyse et la comparaison des recensements successifs : des méthodes statistiques éprouvées permettent de mesurer les transformations essentielles, c'est-à-dire celles qui concernent les caractéristiques démographiques, économiques et sociales de la collectivité. Mais les transformations *qualitatives internes* échappent totalement à leur investigation. Les échanges permanents qui s'effectuent au niveau des individus (arrivées et départs, changements d'activité, passages d'un groupe social à un autre) ne se reflètent jamais dans l'analyse classique, pour laquelle un remplacement équivaut en définitive à une absence de mouvement.

Alertés par de nombreux indices au cours d'une pré-enquête, nous avons voulu tenter de connaître la réalité des changements qualitatifs que recouvre l'évolution quantitative : les résultats nous ont paru valoir une analyse détaillée.

Pour obtenir ces résultats, il a fallu, perfectionnant la méthode utilisée par l'un d'entre nous dans des communautés rurales¹, faire comparer pièce à pièce les bulletins individuels des deux

* Cette communication fait le point sur l'état à la fin de juin 1965 des recherches entreprises par le Groupe de recherches coopératives sur programme n° 8

du C.N.R.S.

1. B. KAYSER, *Campagnes et villes de la Côte d'Azur* (Monaco, Éditions du Rocher, 1960), pp. 539 *sqq.*

derniers recensements. Ainsi avons-nous pu connaître, non seulement l'émigration, mais encore les émigrés, les caractères de la population nouvellement installée, les changements d'activité ou de catégorie socio-professionnelle, et l'entrée en activité des individus²... Il va de soi que l'analyse qui en résulte ne peut prétendre rendre compte de tous les mouvements survenus pendant la période intercensale : elle n'est basée que sur des traces, et n'enregistre qu'un minimum de turbulence. En effet, arrivées, départs ou changements consécutifs survenus à l'intérieur de la période ne sont jamais repérés et ne peuvent être inventoriés. Néanmoins, la méthode d'analyse individuelle de données généralement exploitées sous forme globale permet d'appréhender d'une façon originale la réalité de la *mécanique démographique*.

Celle-ci, au sein d'une collectivité urbaine en rapide expansion, révèle un phénomène dont l'existence ne faisait pas de doute mais dont l'ampleur était insoupçonnée : *la mobilité de croissance*³.

A Saint-Gaudens, ville d'une dizaine de milliers d'habitants dont la croissance démographique atteint presque, entre 1954 et 1962, un taux de 40 %, le « noyau stable » de la population active en 1962 ne représente que 30 % du total : c'est-à-dire que 30 % seulement de la population active, à cette date, sont composés de personnes ayant été recensées dans la ville, dans le même emploi, en 1954!

2. Les données, enregistrées sur des cartes correspondant chacune à un individu, ont été traitées statistiquement grâce à l'Institut de calcul numérique de la Faculté des sciences de Toulouse.

3. Pour étayer cette étude sur documents, diverses enquêtes directes ont été réalisées, en particulier auprès des jeunes travailleurs et auprès des commerçants de la ville.

I. LA CROISSANCE ET LES TRANSFORMATIONS
DE STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE A
SAINT-GAUDENS DE 1954 A 1962

Saint-Gaudens est une ville de taille moyenne (10 448 habitants en 1962) qui a connu une expansion économique et démographique relativement importante depuis 1954. Sous-préfecture assez éloignée de Toulouse (90 km) pour disposer d'une certaine autonomie, centre et marché d'une zone agricole vivante, Saint-Gaudens a vu son rôle économique s'étoffer à la suite de l'apparition d'activités industrielles et notamment de l'implantation en 1957 d'une usine de pâte à papier (Cellulose d'Aquitaine).

On ne s'étonnera donc pas d'enregistrer une croissance de population qui est, à part les communes de la banlieue toulousaine, la plus forte des communes urbaines de la Haute-Garonne. De 1954 à 1962, l'accroissement de la population municipale a été de 38,3 % à Saint-Gaudens, de 26,4 % à Muret, de 22,8 % dans l'agglomération toulousaine (Toulouse, Blagnac, Portet, Colomiers, Cugnaux, Tournefeuille, Aucamville), de 19 % à Revel.

L'augmentation globale des emplois a également été remarquable. La population active était à Saint-Gaudens de 3 194 personnes en 1954 et de 3 543 en 1962, soit une croissance de plus d'un dixième (10,9 %). Le taux d'accroissement de la population active était du même ordre à Toulouse (10,8 %), alors que dans la Haute-Garonne, où la population a augmenté de 12,5 %, il ne s'établissait qu'à 7,28 %.

Mais plus significatif est le taux d'accroissement des emplois non agricoles : ceux-ci ont augmenté d'un cinquième (20,4 %). Les activités économiques pour lesquelles la croissance est la plus importante sont le bâtiment et les travaux publics (+ 35,7 %) et les industries de transformation (+ 50 %). Le taux d'augmentation des commerces est relativement fai-

ble (+ 11,7 %). En revanche, les taux d'accroissement sont élevés dans les services publics (27,3 %) et dans la branche des banques, assurances et agences (50,6 %).

Au point de vue des structures, cette croissance n'aboutit pas à des transformations considérables.

La composition de la population active selon l'*activité économique* a varié, mais faiblement. Il n'y a eu ni déséquilibre marqué ni restructuration fondamentale des emplois. Saint-Gaudens reste une ville de type tertiaire modéré, entre la ville industrielle caractérisée et la ville de services. Cependant, la part des industries de transformation s'est accrue. On peut observer une légère diminution du secteur tertiaire qui est tombé de 59,2 % en 1954 à 57,3 % en 1962. Dans les industries de transformation, l'augmentation des emplois due à l'installation de la Cellulose d'Aquitaine, dissimule la réduction des emplois dans d'autres industries.

Les changements dans la structure des emplois sont plus notables sur le plan *socio-professionnel*. En effet la proportion des ouvriers spécialisés et des manœuvres s'est accrue (de 10,2 à 11,5 %); celle des cadres et des employés a également augmenté (de 16,6 à 19,6 % pour les cadres et de 15,1 à 17,9 % pour les employés). La proportion des patrons de l'industrie a en revanche diminué de façon marquée. La part des artisans et des commerçants, comme celle des professions libérales, est en régression.

La *structure sociale* de Saint-Gaudens s'est trouvée modifiée tout d'abord par un accroissement relatif des salariés, dont la proportion s'est accrue en huit ans de 5 %. Dans ce groupe, les ouvriers représentent un pourcentage plus élevé en 1962 qu'en 1954. Cependant, parmi eux, les catégories supérieures (contremaîtres et ouvriers qualifiés) sont en recul.

Il semble donc qu'il y ait parmi les salariés, dont la place est plus importante, une dispersion plus marquée. Les cadres et les catégories inférieures se sont renforcées au détriment des ouvriers professionnels.

II. RENOUVELLEMENT ET MOBILITÉ DE 1954 A 1962

La population active de Saint-Gaudens a été agitée entre 1954 et 1962 de mouvements intenses et profonds, d'ordre géographique, professionnel et social. De nombreux actifs ont quitté Saint-Gaudens et d'autres sont venus s'y installer. D'anciens inactifs sont entrés en activité et des personnes ayant un emploi ont cessé de l'occuper. Certains actifs restés à Saint-Gaudens ont quitté leur branche ou changé de statut et de strate sociale. L'analyse des mutations qui se produisent dans les différents secteurs de l'activité économique et les différents groupes sociaux et professionnels, constitue le premier objet de la mécanique démographique.

1. *Renouvellement géographique et renouvellement global.* Les données brutes résultant d'un dépouillement spécial des bulletins individuels des recensements de 1954 et de 1962 et de leur comparaison, qui sont présentées ici, concernent exclusivement, sauf mention particulière, la population active non agricole. On désigne sous le terme de migrants les personnes recensées en 1962 et qui ne résidaient ni à Saint-Gaudens ni dans sa « banlieue » en 1954, et sous le terme d'émigrés les personnes recensées en 1954 et qui n'ont été retrouvées ni dans le registre des décès ni dans le recensement de 1962.

1° Sur 2 702 actifs présents à Saint-Gaudens en 1954, 1 284 ne s'y trouvent plus en 1962. Parmi eux, 450 par cessation d'activité (décès, mise à la retraite ou toute autre cause) et 834 par émigration, soit respectivement 16,4 % et 30,8 % de la population active de 1954.

2° Sur 3 273 actifs présents à Saint-Gaudens en 1962, 1 822 n'étaient pas comptés comme tels en 1954 : 378 présents mais inactifs à cette époque (11,5 %) et 1 444 ne résidant pas dans la ville (44,1 %).

De ces nombres on tire deux taux : le taux de renouvellement géographique et le taux de renouvellement global.

Le *taux de renouvellement géographique* de la population active non agricole (rapport du nombre des migrants actifs au nombre des actifs en 1954) est, pour la période de huit ans séparant les recensements de 1954 et 1962, de 52 %.

Le *taux de renouvellement global* (rapport du nombre des actifs de 1962 qui ne faisaient pas partie de la population active de Saint-Gaudens en 1954 — migrants et inactifs — au nombre des actifs de 1954) est pour la même période de 64,9 %.

Rapportés à la phase annuelle, ces taux donnent un taux de renouvellement géographique annuel moyen de 6,5 % et un taux de renouvellement global annuel moyen de 8,1 %.

L'analyse des changements de catégorie socio-professionnelle et d'activité économique chez les actifs restés à Saint-Gaudens, associée à celle des mouvements géographiques, permet d'autre part de saisir le noyau stable de la population active entre 1954 et 1962. Ce noyau stable, constitué par les sujets n'ayant changé ni de localité, ni de branche, ni de catégorie socio-professionnelle, représente moins d'un tiers (30,8 %) des actifs « urbains » de 1962.

Ainsi la croissance des emplois (20,4 %) se trouve-t-elle associée à un renouvellement très intense et à une grande fluidité.

2. *La mobilité de la population active.* Elle a un triple aspect : géographique, professionnel et social. La mobilité géographique est de très loin la plus fréquente.

a. *La mobilité géographique.* Caractères démographiques principaux des émigrés et des migrants :

1° *L'âge* : l'émigration est très forte de 14 à 24 ans (taux supérieur à 50 %) et encore très importante de 25 à 29 ans. Le taux baisse de 30 à 44 ans, puis se stabilise autour de 20 %.

Les migrants sont également des jeunes dans une forte proportion : 32,5 % avaient moins de 30 ans en 1962. Le fait notable

est la jeunesse des émigrés et des migrants par rapport à l'ensemble de la population. Ce qui n'est pas sans effet social.

2° *Le sexe* : parmi les émigrés, la proportion des hommes (57,7 %) est inférieure à celle qu'on trouve chez les migrants (72,1 %) et dans la population active totale en 1954 (62,8 %) comme en 1962 (68,2 %). Ce phénomène est dû en partie à l'importance de l'émigration dans les services domestiques (où les femmes sont en majorité) et au grand nombre d'ouvriers de l'industrie (secteur à prédominance masculine) chez les migrants.

3° *Origine des migrants* : les migrants sont en majorité des sujets originaires de la région Midi-Pyrénées (56,02 %), mais on trouve une proportion élevée de personnes venant d'Algérie, des départements d'outre-mer et des pays étrangers (22,54 %). Le contingent des migrants fourni par les départements limitrophes (Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Ariège) est relativement faible (15,33 %) en comparaison de celui qui provient de la Haute-Garonne (40,96 %). Un quart (25,5 %) des migrants de la Haute-Garonne habitaient auparavant dans l'arrondissement de Saint-Gaudens. Trois sujets de la Haute-Garonne seulement viennent de Toulouse et la majorité est originaire de communes rurales.

4° *Origine des émigrés* : 23,6 % des émigrés seulement sont nés dans l'agglomération de Saint-Gaudens. La part des sujets dont le lieu de naissance se situe hors de la Haute-Garonne et même de la région est relativement importante.

Le phénomène de *remigration* est caractéristique. Pour les trois quarts, les personnes qui ont quitté Saint-Gaudens depuis 1954 avaient déjà migré auparavant.

La mobilité géographique semble ne pas être également répartie dans la population. Il y a des sujets et des groupes qui sont spécifiquement mobiles.

b. *La mobilité professionnelle et la mobilité sociale*. La mobilité professionnelle des actifs restés à Saint-Gaudens est moins forte que la mobilité géographique. Les échanges internes sont

moins intenses que les échanges externes. Alors que 30,8 % des actifs de 1954 ont émigré, 8,2 % ont changé de branche à Saint-Gaudens⁴. Les changements de catégories socio-professionnelles ont concerné 10,1 % environ de ces actifs. L'ensemble de ceux qui ont changé de branche ou de catégorie socio-professionnelle est de 13,9 %.

La mobilité sociale sur place est assez faible. Si on considère quatre strates : celles des ouvriers, des employés, des cadres, et des non-salariés (patrons de l'industrie et du commerce et professions libérales), on peut observer que 5,2 % des actifs de 1954 qui n'ont pas quitté Saint-Gaudens ont changé de classe entre 1954 et 1962. Si on ne retient que deux classes (salariés et non-salariés), la mobilité sociale locale n'est plus que de 3,4 % sur une période de huit ans.

III. MOUVEMENTS ET STRUCTURES

La mobilité des actifs a touché de façon importante tous les secteurs et a intéressé à des degrés assez élevés toutes les catégories sociales.

Malgré le caractère général de cette mobilité, il y a des différences significatives d'une branche à l'autre et d'un groupe social à l'autre. Cela tient au fait que les différentes parties mobiles et non mobiles de la population active n'ont pas la même structure professionnelle et la même structure sociale. Les émigrés, les migrants, les nouveaux actifs, le noyau stable, n'ont pas les mêmes caractéristiques économiques et sociales.

Les actifs restés à Saint-Gaudens et les nouveaux actifs de Saint-Gaudens apparaissent assez différents des émigrés et des migrants. En effet, ils appartiennent davantage au secteur tertiaire privé. On y trouve une proportion d'artisans et de

4. Nomenclature de l'I.N.S.E.E. à deux chiffres.

commerçants (28,3 %) beaucoup plus grande que celle qui existe chez les émigrés (12,7 %) et chez les migrants (11,2 %).

Toutefois, bien que sur de nombreux points les structures des émigrés et celles des migrants soient comparables, et différentes de celles des sujets se trouvant à Saint-Gaudens en 1954 et en 1962, des différences notables se présentent entre ces deux parties mobiles. La mobilité centrifuge n'a pas exactement le même caractère que la mobilité centripète.

Il y a sans doute parmi les émigrés comme parmi les migrants un groupe important de cadres du tertiaire public. Cependant, les migrants appartiennent, dans une proportion plus élevée que les émigrés, au secteur industriel et comportent un groupe relativement nombreux d'ouvriers peu qualifiés. La place des cadres et des ouvriers qualifiés de l'industrie est plus grande chez les émigrés.

Saint-Gaudens a dans les dernières années aspiré une main-d'œuvre peu qualifiée pour des emplois délaissés par une partie de sa population et notamment par les nouveaux actifs. Elle semble avoir retenu cette main-d'œuvre plus facilement que le personnel plus qualifié, qui était rarement venu à la recherche d'un emploi, même dans le secteur privé. Si on met à part les vicissitudes de carrière des cadres du secteur privé, les cadres et les salariés qualifiés (de l'industrie en particulier) apparaissent encore très mobiles. Ils dépendent moins de l'offre d'emploi. Une fraction notable des manœuvres et des ouvriers spécialisés a au contraire peu migré avant d'arriver à Saint-Gaudens et ne demande qu'à s'installer.

Les emplois nouveaux de l'industrie ont été certainement occupés en grande partie par les migrants. Le cas de la Cellulose est très significatif. Ces emplois nouveaux sont, dans une proportion élevée, des emplois manuels peu qualifiés.

D'autre part, il y a eu — cela n'est pas douteux — pour bon nombre d'emplois existant dès 1954 dans l'industrie, transfert de ces emplois des personnes de Saint-Gaudens aux migrants. Les sujets de Saint-Gaudens se sont orientés souvent vers les

emplois non manuels. Mais l'insuffisance des emplois du tertiaire n'a pas permis à de nombreux jeunes de rester à Saint-Gaudens et a entraîné leur émigration (tableaux I et II).

L'émigration et la mobilité centrifuge sont donc dues, pour une part, à la mobilité professionnelle et sociale et aux obstacles qu'elle rencontre. La recherche plus intense de la promotion sociale, qui semble un trait de la société française contemporaine, entraîne une mobilité géographique dirigée vers les centres urbains importants, où les emplois non manuels sont plus nombreux.

La *rigidité* relative des structures et en particulier de la structure des emplois, qui ne se modifie que lentement, et la *poussée* sociale qui s'exerce dans le sens des emplois non manuels rendent compte de certains mouvements caractéristiques de la population des villes moyennes. L'analyse dynamique met ici en lumière le rôle de deux forces sociales.

TABLEAU I

*Taux de variation de la population active,
taux de renouvellement géographique et taux d'émigration,
selon les activités économiques (%).*

<i>Activités économiques</i>	TAUX D'ACCROISSEMENT OU DE RÉDUCTION	TAUX DE RENOUVELLEMENT GÉOGRAPHIQUE (immigration)	TAUX D'ÉMIGRATION
Agriculture.....	— 41,2	+ 12,3	+ 16,2
Électricité, gaz	— 17,2	+ 18,3	+ 34,4
Industries extractives ...	+ 1,6	+ 38,6	+ 34,5
Bâtiment et travaux publics	+ 35,7	+ 57,8	+ 18,5

TABLEAU I (suite)

<i>Activités économiques</i>	TAUX D'ACCROISSEMENT OU DE RÉDUCTION	TAUX DE RENOUVELLEMENT GÉOGRAPHIQUE (immigration)	TAUX D'ÉMIGRATION
Industries agricoles et alimentaires	- 25,4	+ 26,4	+ 28,4
Textile	- 76	+ 4	+ 32
Habillement	- 39,5	+ 11,1	+ 23,4
Bois, ameublement	- 27,5	+ 10,3	+ 15,5
Papier et carton	29 pour 1	23 pour 1	+ 37,5
Autres industries de transformation	- 45,8	+ 67,7	+ 31,2
Transports	+ 16,9	+ 57,6	+ 18,6
Commerces agricoles et alimentaires	+ 21,1	+ 43,9	+ 30
Autres commerces	+ 9,5	+ 42,4	+ 28,2
Banques, assurances, agences	+ 50,6	+ 63,1	+ 34,5
Services publics, admi- nistration	+ 27,3	+ 59	+ 33
Services domestiques ...	- 16,2	+ 45,4	+ 53,5
Autres services	+ 11,3	+ 43,3	+ 30,1
Population active non- agricole	+ 20,4	+ 53,1	+ 30,8
POPULATION ACTIVE TOTALE	+ 10,9	+ 46,9	+ 28,6

TABLEAU II

*Taux de variation de la population active,
taux de renouvellement géographique et taux d'émigration,
selon les catégories socio-professionnelles (%)*

<i>Catégories socio-professionnelles</i>	TAUX D'ACCROISSEMENT OU DE RÉDUCTION	TAUX DE RENOUVELLEMENT GÉOGRAPHIQUE (immigration)	TAUX D'ÉMIGRATION
Exploitants agricoles....	— 22,4	+ 6,5	+ 13,5
Salariés agricoles.....	— 32,8	+ 40,6	+ 44
Industriels	— 34,4	+ 6,8	+ 66,6
Artisans	— 3,5	+ 23,3	+ 14,3
Gros commerçants	+ 23,6	+ 40	+ 9,6
Petits commerçants....	— 5,3	+ 23,1	+ 22,5
Professions libérales....	+ 1,9	+ 35,7	+ 16,6
Cadres supérieurs.	+ 46,1	+ 85,2	+ 44,8
Cadres moyens	+ 35	+ 62,6	+ 37,6
Employés de bureau ...	+ 39,1	+ 57,3	+ 29,6
Employés de commerce.	+ 43,3	+ 57,5	+ 30
Contremaîtres et ou- vriers qualifiés.....	+ 12	+ 53,4	+ 33
Ouvriers spécialisés et manœuvres	+ 33	+ 69	+ 24,6
Personnel de service... Artistes, clergé, armée, police.....	— 17,3	+ 42,9	+ 52,5
	+ 42,6	+ 31,7	+ 46,9

Une création industrielle (comme celle de la Cellulose) dans une ville moyenne ne diminue pas les échanges mais les accroît. Elle n'a qu'un faible effet inducteur local sur les emplois tertiaires. Elle provoque un afflux de main-d'œuvre extérieure et recueille peu d'actifs installés à Saint-Gaudens. Elle ne peut donc limiter considérablement l'émigration. Elle ne résout pas tous les problèmes de l'emploi.

On peut observer que 401 sujets sont entrés en activité à Saint-Gaudens alors que 623 actifs cessaient de l'être. La population active de la ville ne croît donc pas sur son propre fonds. L'augmentation des emplois n'a pas empêché certains jeunes, vivant à Saint-Gaudens, de quitter la ville pour trouver un emploi. La situation de l'emploi et celle du marché du travail sont loin d'être satisfaisantes. L'enquête faite auprès des jeunes l'a nettement montré.

IV. LA COLLECTIVITÉ URBAINE ET LA MOBILITÉ DE CROISSANCE

On a pu observer l'importance exceptionnelle des transformations qualitatives du contenu humain de la ville de Saint-Gaudens. L'augmentation des emplois et les variations de la croissance selon les activités économiques et les secteurs sociaux sont liées à des changements dans les caractères de la population active de ces branches et de ces secteurs. Quelles en sont les incidences sociales ? Quels sont les effets de ces transformations humaines sur la collectivité urbaine ?

Les groupes sociaux se renouvellent de façons bien différentes. L'intensité de ce renouvellement est très variable. Sa nature aussi : l'origine géographique, professionnelle et sociale des sujets recrutés n'est pas la même.

La forme de la société urbaine considérée est ici en question. En effet, lorsque les échanges internes et externes n'ont pas la même intensité et le même caractère dans les différentes

parties de la collectivité, il en résulte une différenciation sociologique essentielle. Cette différenciation est un trait de la société urbaine aussi important que son dynamisme de croissance et les changements de sa structure.

L'existence de groupes sociaux stables, fortement attachés à certaines activités économiques, donne à la collectivité sa configuration socio-temporelle. Ces groupes constituent un véritable *noyau* résistant au milieu d'éléments plus *fluides*. Ils sont l'armature sociale, quel que puisse être leur nombre.

L'instabilité géographique des groupes est caractérisée par le degré de résistance au changement de localité et donc par le nombre des sujets mobiles. L'instabilité sociale réside dans l'aptitude au changement social et elle est donc d'autant plus intense que la proportion des sujets qui n'ont pas quitté le groupe pendant une période déterminée est plus faible. La fluidité résulte de cette double instabilité.

Dans cette étude, l'indice d'instabilité géographique est mesuré par la proportion des migrants arrivés depuis 1954 parmi les actifs de chaque groupe en 1962. L'indice d'instabilité sociale est déterminé par la proportion, parmi les actifs déjà à Saint-Gaudens en 1954 et encore dans la ville en 1962, des actifs ayant changé de groupe entre 1954 et 1962 et des jeunes inactifs de 1954 qui se trouvent en 1962 dans un groupe différent de celui de leurs parents. L'indice de fluidité est constitué par la proportion dans les actifs du groupe en 1962, pris dans leur ensemble, des migrants et de ceux qui ont changé de groupe ou qui ont quitté le groupe de leurs parents. Le tableau ci-dessous (tableau III) montre nettement les variations importantes qui se manifestent d'un groupe à l'autre.

TABLEAU III

*Instabilité géographique,
instabilité sociale et fluidité, selon les groupes sociaux.*

<i>Groupes sociaux</i>	INDICE D'INSTABILITÉ GÉOGRAPHIQUE	INDICE D'INSTABILITÉ SOCIALE LOCALE	INDICE DE FLUIDITÉ
Agriculteurs.....	0,18	0,07	0,25
Patrons de l'industrie et du commerce, profes- sions libérales.....	0,25	0,12	0,34
Cadres et techniciens...	0,53	0,25	0,64
Employés.....	0,40	0,35	0,60
Ouvriers.....	0,50	0,12	0,57

Si l'on met à part les agriculteurs, le groupe des industriels, des artisans, des commerçants et des membres des professions libérales est le plus solide de très loin. Sa fluidité est basse. Les petits exploitants, qui sont les plus nombreux dans ce groupe et qui appartiennent pour une grande part au secteur tertiaire, ont un fort noyau stable. Leur recrutement est très local. Ils émigrent moins que les sujets des autres groupes. Les échanges avec les autres groupes sont peu importants. C'est un milieu relativement fermé, peu perméable.

Les cadres, tout particulièrement les cadres supérieurs et ceux de la fonction publique, sont très mobiles. Ils sont plus instables socialement que les patrons et les sujets des profes-

sions libérales. L'effet de cette instabilité reste médiocre en raison de l'instabilité géographique du groupe. C'est un groupe très fluide.

Les employés sont également fluides, ainsi que les ouvriers; toutefois les employés apparaissent plus instables socialement et les ouvriers beaucoup moins. Le groupe des ouvriers semble en effet aussi peu instable que celui des « travailleurs indépendants » et des patrons sur le plan social, mais il l'est beaucoup plus sur le plan géographique. Peu enraciné et faiblement perméable, il occupe une place bien particulière.

L'osmose sociale ne paraît d'ailleurs être importante que pour le groupe des employés et celui des cadres. Ils ont des échanges sociaux nombreux avec les autres classes.

Quels sont les courants d'échange entre ces groupes sociaux d'une instabilité sociale très différente? Existe-t-il un équilibre local? Il ne le semble pas. A l'examen des échanges intergroupes à Saint-Gaudens entre 1954 et 1962, il n'a été observé d'équilibre que pour le groupe des patrons de l'industrie et du commerce et des membres de professions libérales. 62 sujets ont quitté le groupe et 62 y ont accédé⁵.

Les autres groupes présentent un déséquilibre marqué au profit du courant que l'on peut dire ascendant. Le phénomène est très visible dans le groupe des ouvriers, qui a gagné 65 membres sur les autres groupes mais abandonné à ceux-ci 134 sujets : soit un bilan négatif de 85 personnes (16 % de la population de 1962). Chez les employés, entre 1954 et 1962, 15 % environ des sujets appartenant à ce groupe sont devenus des cadres ou des patrons et 6,4 % des ouvriers. Mais en 1962 le groupe des employés était constitué pour plus d'un cinquième (21,7 %) de sujets venant de la classe ouvrière.

Il y a, sans aucun doute, à Saint-Gaudens, chez ceux qui n'ont

5. L'analyse de ces échanges repose sur les données suivantes : changement de groupe social de sujets actifs en 1954 et actifs en 1962, passage des sujets

jeunes, inactifs en 1954 et actifs en 1962, dans un groupe social différent de celui de leurs parents (chef de famille).

pas quitté la ville entre 1954 et 1962, un mouvement prédominant de montée sociale vers les emplois non manuels. Les ouvriers venus en grande partie de l'extérieur, des communes rurales de la zone de Saint-Gaudens en particulier, comblent le déficit créé par le déséquilibre observé.

Si on examine non plus la répartition des actifs selon les groupes sociaux et donc la structure sociale immédiate de la ville, mais la répartition de la population non fluide, c'est-à-dire de ceux qui sont liés assez étroitement à la ville et à leur groupe, la physionomie sociale de la ville apparaît sous un jour singulier (tableau IV). On s'aperçoit alors que l'importance numérique ne correspond pas à une autre importance, de type social, dont les effets ne sont pas à négliger. Le groupe des patrons représente beaucoup plus que son effectif réel. Le pouvoir de la durée et de la solidité n'est pas sans réalité. Ainsi s'expliquent les notables. En face d'eux, les cadres ont un pouvoir plus faible. Les ouvriers eux-mêmes, si nombreux, ont une solidité à peine supérieure. L'immigration fait arriver à Saint-Gaudens un bon nombre d'ouvriers peu qualifiés, dont l'intégration à la ville comme au groupe pose d'autant plus de problèmes que leur statut les place dans une position de relative infériorité.

Il faut observer enfin que le noyau stable, dans l'ensemble de la population active et dans chaque groupe, est constitué en majeure partie par des sujets d'un âge avancé. Pour la période 1954-1962, le taux d'émigration a été très fort parmi les sujets des classes jeunes, à Saint-Gaudens, en 1954 : 56,2 % du groupe de 15 à 19 ans, et 58,9 % du groupe de 20 à 24 ans. La ville perd ainsi une part de sa substance la plus vive qui pourrait donner de l'énergie au noyau stable. Sans doute trouve-t-on parmi les migrants une forte proportion d'éléments jeunes. Mais cela compense les pertes démographiquement, non socialement. En effet, en raison du taux élevé de renouvellement géographique pour les classes jeunes (66,7 % pour le groupe de 15 à 29 ans) la partie la plus jeune et la plus vivace de la population est aussi la plus instable.

TABLEAU IV

*Signification sociale de la stabilité :
répartition des groupes sociaux
dans l'ensemble de la population active
et dans la population active stable.*

<i>Groupes</i>	PROPORTION DANS LA POPULATION ACTIVE EN 1962 (%)	TAUX DE VARIATION (en accrois- sement ou en diminution) (%)	INDICE DE FLUIDITÉ	PROPORTION DANS LA POPULATION ACTIVE STABLE DE LA VILLE EN 1962 (%)
Agriculteurs	8,1	— 41,2	0,24	12,6
Patrons et pro- fessions libé- rales.	20,4	— 3,3	0,34	27,8
Cadres.	21,6	+ 39,4	0,64	16
Employés.	16,5	+ 40	0,60	14
Ouvriers.	33,2	+ 12,9	0,57	29,5

Ainsi plus l'instabilité d'une collectivité s'accroît, plus la place des personnes d'âge mûr et des vieillards doit devenir décisive. L'augmentation de la mobilité dans la ville a un effet indiscutable de renforcement du rôle des classes d'âge supérieur dans les parties sociales les plus stables, et par là de leur influence. Le dynamisme de la ville s'en trouve en partie touché. Si on ajoute à cela le fait qu'un des groupes les plus mobiles,

celui des ouvriers, est constitué par une forte proportion de sujets peu instruits, d'origine rurale, on comprend que la physionomie et la vie de la cité soient en définitive peu marquées par les groupes numériquement les plus importants et en pleine croissance.

Les éléments dont le dynamisme social pourrait relayer le dynamisme économique défailant des entrepreneurs locaux sont mal intégrés et mobiles.

Sans doute la classe moyenne est-elle aussi la proie d'une certaine érosion. Quoique plus solide que les autres groupes, elle est également rongée par la mobilité de croissance. Mais elle forme encore un noyau résistant. On peut penser que l'accroissement de la fluidité générale et de celle des autres groupes lui donne de plus en plus d'importance : les changements dus à l'accroissement de la mobilité renforcent le pouvoir des notables.

Mais, si la mobilité augmente encore et si la fluidité se répand davantage, les changements sociaux ne seront-ils pas plus considérables? Y aura-t-il un point de rupture? Le pouvoir aujourd'hui renforcé d'une certaine classe moyenne disparaîtra-t-il? Ces questions sont inséparables d'une interrogation plus générale sur la valeur de dynamisme économique et social propre à la mobilité.

Le passage de la population active de l'agriculture à l'industrie

par

GUY BARBICHON

Les recensements qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale ont mis en évidence l'ampleur des mouvements de la population active de l'agriculture vers des activités non agricoles. Les estimations du IV^e plan, qui fixaient à un effectif de quatre-vingt mille la réduction annuelle globale de la population active agricole ont été largement dépassées entre 1954 et 1962, période pendant laquelle la diminution enregistrée a atteint le nombre annuel de cent quatre-vingt mille. Cette diminution de plus du quart de la population active agricole correspondrait, d'après les analyses plus détaillées des résultats du dernier recensement, au nombre minimum moyen de cent dix mille départs annuels. Ce mouvement représente un doublement de la proportion des départs par rapport à la période 1946-1954 et un extraordinaire afflux de paysans dans l'industrie.

Jusqu'ici le phénomène s'est imposé comme donnée démographique et économique fondamentale, sinon comme problème social dramatique. Les caractéristiques contrastées d'un tel transfert, massif et fluide, appellent un examen des conditions dans lesquelles il s'opère, des modifications qui le permettent et des modifications qu'il entraîne.

Des études multiples, mais limitées, ont, depuis 1960, porté sur ces aspects. Leurs résultats, parcellaires, convergent suffisamment pour que se dégagent des traits dominants que nous tenterons d'indiquer en analysant spécialement les facteurs économiques et sociaux de la fluidité du transfert, l'irréversibilité économique et psychologique de la mutation, l'évolution, dans

les groupes concernés, des attitudes à l'égard du transfert des agriculteurs.

I. FACTEURS DE FLUIDITÉ DU DÉPART

Les conditions dans lesquelles se sont jusqu'ici réalisés les mouvements favorisent leur déroulement sans heurts spectaculaires. Ces déplacements d'activité sans heurts n'excluent pas l'agitation paysanne violente. Mais celle-ci est une action « d'exploitants » : elle vise à la protection des intérêts de ceux qui restent ou qui sont menacés, non de ceux qui quittent effectivement l'agriculture ; elle diffère en ce sens de l'action des syndicats ouvriers de l'industrie, qui organise la protection des menacés autour de la protection des exclus. Les troubles qui ont eu lieu à l'occasion de l'expulsion d'occupants d'exploitations reprises par des propriétaires cumulant des activités agricole et non agricole ressortissent, malgré certaines apparences, à la première forme d'action, car elles visent surtout la défense contre de nouveaux concurrents. Les conditions favorables au mouvement tiennent aux caractéristiques sociales des agriculteurs concernés par le transfert, aux caractéristiques du développement économique national considéré dans son ensemble et à l'évolution des besoins.

1. *Rupture sociale latente.* Les mutants sont originaires du groupe des ouvriers agricoles et du groupe des petits exploitants et fils d'exploitants. Pour les premiers, le changement ne comporte pas de perte de statut social, le cadre d'activité seul se modifie. Pour les petits exploitants et leurs fils, le passage représente un changement de statut social, mais ce changement reste, pour une large part, formel. Les petits exploitants — propriétaires ou fermiers — constituent une strate dont le prestige d'indépendance est largement compensé par la déconsidération sociale associée à un niveau économique inférieur.

Pour les fils d'exploitants, « aides familiaux » des rubriques statistiques, le prestige du non-salariat est contrebalancé par une dépendance familiale et économique souvent plus grande que celle des salariés agricoles. L'indépendance formelle de l'agriculture tend ainsi à s'effacer devant la dépendance économique réelle¹.

La discontinuité entre l'état social agricole et l'état social de salarié de l'industrie est ainsi très atténuée. Au contraire, la rupture de niveau économique entre les deux états est généralement positive en faveur de l'état non agricole. La situation économique du mutant potentiel est sans issue; la contrainte dans la décision de rupture n'en est que plus pressante; l'exploitant ne quitte pas son exploitation; celle-ci a, en quelque sorte, déjà disparu avant son départ. Sous cet aspect la mutation diffère profondément des conversions industrielles, où l'entreprise demeure absorbée ou reprise sous les yeux de celui qui doit la céder. En bref, la mobilité que nous analysons ici n'est pas exempte de passivité; il s'agit d'une mobilité d'expulsion plutôt que d'appel. En outre, la mutation concerne principalement des jeunes. Le fait est d'importance; le transfert est un transfert de génération, plutôt que d'individus, même s'il ne touche pas la totalité des couches accédant à la vie active. De tout autres conséquences serait un mouvement qui affecterait une grande masse d'agriculteurs plus âgés, déjà bien établis dans leur état, et détenteurs d'exploitations importantes.

2. Conditions extérieures facilitant un mouvement progressif.

Plusieurs facteurs ressortissant à la situation économique nationale concourent à faciliter les transferts. S'il est possible d'avancer que le départ des agriculteurs procède d'un mouve-

1. Les chiffres du dernier recensement donnent les taux suivants de diminution globale des effectifs des différentes catégories socio-professionnelles agricoles : 12,8 % des exploitants, 34,9 % des

aides familiaux et 28,2 % des salariés. Pour la population agricole masculine, les taux de réduction sont de 11,8 % des exploitants, 43,5 % des aides familiaux et 25,2 % des salariés.

ment d'expulsion de l'agriculture plus que d'une attraction des secteurs secondaires et tertiaires, il n'en demeure pas moins que l'existence de possibilités d'emploi hors de l'agriculture permet et encourage le flux. La situation serait différente si les capacités d'absorption du marché de l'emploi non agricole ne s'étaient pas maintenues à un niveau convenable. Dans une telle éventualité, le transfert des agriculteurs ne constituerait plus seulement un problème de l'agriculture; il créerait un problème social de sous-emploi dans les branches non agricoles, en même temps qu'il aggraverait, par la sous-activité, l'acuité des difficultés du monde rural.

Au contraire, les mécanismes que nous rappelons avec S. Moscovici dans nos réflexions sur les transformations nationales prises globalement², se manifestent ici pleinement. La lenteur du double processus des progressions et des régressions économiques, l'importance de l'intervention des pouvoirs publics, l'évolution par micro-crisis, exercent ici tout leur effet. La politique délibérément interventionniste de l'État s'illustre en la matière par les mesures d'aménagement du territoire qui touchent directement les zones agricoles et par les actions prévues dans les récentes lois d'orientation agricole. En vertu de ces textes législatifs (de 1960 et 1962), l'État accorde une aide financière de formation et de reclassement aux agriculteurs en surnombre et aux ouvriers agricoles en chômage.

Un autre facteur joue considérablement en faveur d'une mutation fluide : l'introduction de la vie industrielle dans les zones rurales. D'une revue — établie en 1960³ — des études concernant la question pour la France, il ressortait que l'installation d'une usine en zone rurale réussissait dans la mesure où une tradition de travail industriel existait dans la région d'im-

2. G. BARBICHON et S. MOSCOVICI, « Situations de changement et comportements collectifs », p. 349 du présent volume.

3. G. BARBICHON, « L'adaptation et

la formation de la main-d'œuvre rurale au travail industriel », rapport français au congrès de Groningue (Paris, Association française pour l'accroissement de la productivité, 1960).

plantation. Aujourd'hui, on peut penser que les premières créations industrielles ont facilité de nouvelles installations d'entreprises et, probablement, la mobilité par étapes vers l'emploi salarié urbain. L'apparition des activités industrielles en milieu rural met à la disposition des paysans un modèle immédiat d'emploi non agricole. Un nombre croissant de travailleurs de la terre trouvent sur place les deux termes de l'alternative qu'ils doivent affronter. Naguère, au contraire, la plupart des paysans n'avaient de l'issue extra-agricole qu'une vue lointaine par l'intermédiaire des ruraux partis à la ville.

Tandis que se dégrade la situation des petits exploitants, la généralisation du cas des paysans passés à l'industrie, sur place, contribue à élaborer l'image d'une mutation plus rassurante qui ne présente plus les traits d'une déchéance radicale.

Enfin, l'introduction croissante de la technique, en particulier de la mécanisation, dans la vie agricole n'est certainement pas sans opérer un effet diffus sur la perception du monde industriel : la machine n'est plus l'apanage ou la rançon de l'usine, le signe de différenciation des champs et de la manufacture. Le milieu agricole prépare d'ailleurs, dans ses établissements de formation professionnelle, à des spécialités utilisables ou convertibles dans des emplois extra-agricoles; une fraction très importante des bénéficiaires de la préparation à de telles spécialités — d'après une enquête récente du Ministère de l'Agriculture — se tournent vers des emplois non agricoles.

3. *Nouvelle orientation des besoins et mobilité.* Le transfert est principalement un phénomène de génération. Cette donnée confère une prépondérance aux besoins et orientations des jeunes paysans dans la genèse des mutations⁴.

L'apparition de nouveaux besoins, encouragée par le développement industriel, contribue à subordonner les motivations

4. L'I.N.S.E.E. a pu estimer à 37,5 % le taux des départs entre 1955 et 1962 pour les générations annuelles qui ont

eu 21 ou 22 ans en 1955, et à 10 % pour celles qui avaient 35 à 39 ans en 1955.

professionnelles aux motivations économiques. Sur ce point, les observations recueillies jusqu'ici sont convergentes. Les travailleurs d'origine agricole ont quitté l'agriculture pour des raisons économiques; ni la répugnance pour le travail de la terre, ni l'attrait pour le travail industriel ne constituent les raisons essentielles de leur départ. Les motifs de leur décision sont extra-professionnels : l'activité agricole n'offre plus un revenu suffisant, tandis que le travail salarié non agricole comporte une rémunération régulière, des garanties contre la maladie et une retraite de vieillesse plus avantageuse. Dans la conjoncture présente, le paysan qui s'éloigne de la terre ne tente plus sa chance; il cherche une nouvelle sécurité.

La diffusion des images des niveaux de vie urbain et industriel a favorisé la comparaison des revenus et l'aspiration à leur égalité. Les revendications paysannes organisées autour du thème de la parité des niveaux de vie du monde de l'industrie et du monde agricole ont traduit politiquement cette aspiration. Une telle égalisation ne peut être attendue d'une redistribution artificielle et permanente des revenus intra ou extra-agricoles, assurée par l'État; l'évidence s'est progressivement imposée de la nécessité de transformations technologiques et économiques et, en particulier, de l'exclusion des moins bien partagés. Les agriculteurs en place sont ainsi amenés à supporter et défendre leurs chances de survie en espérant, voire en encourageant, le départ d'un bon nombre d'entre eux. La revendication, unanime, de la parité des niveaux économiques prépare les divergences dans l'acceptation des disparités devant la mobilité. La mobilité d'expulsion s'impose insensiblement comme une loi non écrite du milieu agricole, redoutée et subie.

Les motifs économiques paraissent dominants et nous avons noté, en particulier, l'attraction qu'exerce l'emploi non agricole à la faveur des garanties qu'il offre contre l'insécurité. D'autres facteurs d'appel opèrent également leurs effets. L'attrait de la vie urbaine a toujours été prépondérant dans la population féminine et l'urbanisation croissante ne peut que favoriser une

tendance déjà ancienne; mais dans la population masculine, à laquelle s'offrent de nouvelles possibilités d'occupation des loisirs, on envie de plus en plus le temps libre dont bénéficient les salariés non agricoles. La comparaison est particulièrement à l'avantage de ces derniers lorsqu'elle s'établit en région d'élevage. La confrontation des deux modes de vie devient plus aisée — nous l'avons remarqué — au fur et à mesure que la population industrielle côtoie la population agricole dans la même zone de résidence.

Toute une nouvelle orientation des besoins concourt ainsi à rendre moins rebutante la perspective d'une activité industrielle ou tertiaire considérée non sous son aspect professionnel mais à travers le bien-être et la sécurité économiques qu'elle promet. Vingt années de mouvement n'ont pas suscité d'accidents propres à assombrir cette perspective. Nous avons insisté sur l'effet direct de l'introduction d'usines dans des zones agricoles; d'une manière plus générale, il semble bien que l'absence de heurts qui caractérise l'insertion des paysans dans les usines et les villes a valeur d'exemple pour ceux qui, forcés au départ, ou tentés par sa perspective, sont plus attentifs à son issue. La réussite matérielle de cette insertion, qui exerce un effet cumulatif d'activation sur le transfert, constitue une source d'étonnement pour l'observateur riche de clichés champêtres.

II. L'INSERTION SILENCIEUSE

Le départ des agriculteurs est la résultante d'une transformation critique, structurelle, de l'agriculture; mais leur arrivée dans les secteurs secondaire et tertiaire ne provoque pas de tensions collectives.

L'insertion s'opère doucement; graduelle, elle est néanmoins irréversible et totale dans la mesure où elle touche tous les domaines de vie et de comportement.

1. *L'irréversibilité du passage.* Dans un passé encore récent, la référence à un modèle partiel ou négatif de l'adaptation professionnelle des paysans au travail industriel était courante. Ce modèle était directement lié à l'image de l'ouvrier-paysan.

L'attache sociale au mode de vie paysan a pu, en effet, caractériser des travailleurs venus de l'agriculture dans des usines installées en milieu rural, en des temps où ils étaient employés dans des établissements où les fluctuations de l'emploi étaient nombreuses et où les entrepreneurs tiraient avantage de l'existence d'amples réserves de main-d'œuvre rurale. La condition d'ouvrier-paysan répondait alors à une situation de sous-emploi permanent et de rétribution minimale. L'agriculteur passait pour n'être point attaché à l'industrie; mais l'industrie elle-même le renvoyait à l'agriculture. Dès lors que la stabilité de la main-d'œuvre s'imposa en raison d'un rythme de production plus régulier et de l'impossibilité sociale de faire varier les salaires en dessous d'un seuil minimum, les réticences à l'égard de l'emploi des ouvriers-paysans se sont exprimées. Les données les plus récentes recueillies sur cette question indiquent cependant une évolution sensible dans ce domaine⁵.

La situation d'ouvrier-paysan comme espèce hybride est en voie de disparition et subsiste seulement comme état transitoire. Les ouvriers ruraux qui s'adonnent à une activité agricole d'appoint se comportent de plus en plus comme leurs homologues ruraux libres de toute activité agricole. Il y a dix ans, les employeurs se plaignaient des rémanences agricoles constatées chez les ouvriers-paysans, sur lesquelles se plaisaient à insister les sociologues. Peut-être ne découvriraient-ils guère aujourd'hui que des rémanences rurales. Malgré les situations transitoires, l'orientation des ouvriers-paysans vers l'emploi non

5. G. BARBICHON, Le devenir du paysan hors de l'agriculture, *Études rurales*, avril-septembre 1964, 195-211. Voir aussi G. BARBICHON et B. MICHEL, ouvrage

en préparation sur le même thème, à partir d'une synthèse des travaux français réalisés sous l'égide du Commissariat au Plan et à la productivité.

agricole s'affirme irréversible. Les ouvriers-paysans laissent place aux ouvriers ruraux⁶.

Encore le groupe des ouvriers-paysans manifesterait-il des rémanences agricoles tenaces que la masse des ouvriers venus de l'agriculture ne pourrait leur être assimilée. Dans les enquêtes réalisées à ce jour, la majorité d'entre eux exprime sa préférence pour l'emploi industriel, comparé à l'activité agricole; et lorsqu'une préférence s'exprime pour le travail agricole en raison de certains aspects de la condition paysanne, elle ne se traduit que très exceptionnellement par un souhait effectif de retour à la terre.

Cependant, le détachement irréversible de l'agriculture n'implique pas l'attachement inconditionnel à l'industrie. Parmi les ouvriers des usines rurales étudiées par Marie Moscovici, se manifeste assez généralement l'aspiration à une qualification non ouvrière. Il s'agit, bien sûr, d'une aspiration, non d'un projet concret. Au contraire, les jeunes expriment le désir — plus réalisable — de « partir en ville » et de travailler dans une plus grande usine. Leur entrée dans l'usine rurale paraît constituer l'amorce d'un processus de mobilité géographique qui n'a pas eu le temps d'être décevant, ou qui a moins de chances de l'être. Les ouvriers qualifiés — également — témoignent d'un attachement plus grand à l'industrie qui leur a offert une situation à partir de laquelle ils espèrent une promotion.

Parmi les ouvriers d'origine agricole employés dans une usine parisienne, comparés à leurs compagnons d'origine urbaine, Alain Touraine a trouvé une proportion plus forte d'individus désireux de trouver un emploi hors de toute usine, et d'individus désireux — sans illusions — de s'installer à leur compte. Alain Touraine attribue ces souhaits à un « projet de mobilité » déçu,

6. L'accent mis sur l'ambivalence des comportements des ouvriers-paysans et des ouvriers originaires de l'agriculture en général ne paraît pas sans rapport avec la double appartenance, agricole et extra-agricole, des responsables sociaux

concernés par le transfert; « l'ambiguïté » des « déracinés » pourrait bien être surtout la traduction de l'ambivalence de ces passeurs qui occupent une position effectivement intermédiaire.

décrit en des termes très suggestifs. Les données de l'enquête d'Alain Touraine permettent de faire l'hypothèse de l'existence d'un tel projet déçu, sinon pour l'ensemble des ouvriers d'origine agricole, du moins pour un groupe d'entre eux. Lucien Karpik a étudié une population plus étendue et mis en évidence une proportion non négligeable — du dixième environ — d'ouvriers d'origine agricole venus à l'industrie avec un « projet de mobilité individuelle ».

En fait, même s'ils sont tournés vers l'extérieur, les ouvriers d'origine agricole, d'après des indications précises quoique peu nombreuses, restent dans l'industrie sans faire preuve d'une mobilité supérieure à celle des ouvriers d'origine non agricole. D'ailleurs, leurs chances professionnelles effectives sont moindres. En contrepartie, le souhait de mobilité transféré sur les descendants est plus marqué : les professions manuelles sont plus souvent exclues et les emplois de fonctionnaires occupent une place privilégiée dans les désirs professionnels formulés pour leurs enfants.

2. *Progressivité et accélération du processus d'insertion.* Derrière cette intégration professionnelle sans explosion se cachent des processus d'insertion dont les formes nous semblent avoir évolué depuis que s'est accru le flux hors de l'agriculture. Quoique, pour les ouvriers d'origine agricole, l'usine offre moins d'attraits professionnels que l'industrie d'attraits économiques, l'intégration technologique de ces travailleurs s'opère sans difficultés exceptionnelles. Les conditions matérielles de travail sont généralement bien supportées; ceci n'a pas manqué de surprendre des psychologues et des sociologues dont l'hypothèse était celle de l'étouffement des travailleurs des champs dans l'atmosphère confinée des ateliers. Le travail à l'abri des intempéries, en fait, est souvent apprécié des agriculteurs entrés dans l'industrie. Il est de moins en moins fait mention dans les milieux intéressés des lenteurs d'adaptation aux cadences de travail. Les travailleurs ruraux ont fait la preuve de leur

capacité de rendement régulier. Il est difficile de discerner ce qui doit être imputé à l'effacement d'une image sociale de la lenteur paysanne, à une plus grande efficacité des méthodes de sélection et de formation, et à un progrès collectif d'adaptation aux rythmes de la mécanisation.

Les renseignements sont insuffisants pour apprécier l'intégration sociale de façon précise lorsque celle-ci s'opère dans un milieu industriel urbain où préexiste un groupe ouvrier d'origine non agricole. Les études d'H. Krier et d'A. Touraine qui portent sur de telles situations ne font pas ressortir des différences bien tranchées dans le domaine des relations sociales avec les compagnons de travail et avec l'autorité. Un certain décalage d'attitudes et de comportements se manifeste néanmoins entre les ouvriers venus de l'agriculture et les ouvriers d'origine urbaine : les premiers accorderaient une place prépondérante aux relations interpersonnelles avec les camarades ou les chefs, tandis que les seconds confèreraient plus d'importance aux aspects sociaux de la vie intérieure de l'entreprise. Ce décalage se retrouve dans les attitudes de participation sociale. L'intérêt que les ouvriers d'origine agricole reconnaissent à l'action syndicale procède de leur orientation économique : dans la revendication collective, ils attachent plus d'importance aux salaires qu'aux questions de politique sociale plus large. Il semble bien que la participation s'accroisse avec l'âge et l'ancienneté (H. Krier) de même que s'affirme l'insatisfaction économique.

Plus frappante est l'évolution des ouvriers employés dans des usines rurales de création récente. Dans une première phase, on peut observer une satisfaction d'autant plus marquée que les avantages relatifs offerts aux travailleurs sont plus importants (ce qui est le cas, entre autres, pour les femmes, particulièrement défavorisées par le sous-emploi rural). Les modèles d'inspiration paternaliste, lorsqu'ils prévalent, sont bien supportés; mieux même que les politiques impersonnelles. Mais dans une seconde phase, tandis que s'élève le niveau d'aspiration économique, l'insatisfaction à l'égard des rémunérations et de

la politique d'entreprise croît en même temps que se manifestent des actions collectives de revendication. Lorsqu'elles existent, les relations d'autorité de type personnel sont progressivement rejetées. Avec l'expansion des industries dans certaines zones rurales, la diffusion des comportements d'action collective se fait, semble-t-il, plus rapide; le brassage des personnes et des idées y contribue. D'ailleurs, l'action revendicative collective est devenue une donnée normale du milieu agricole; cette action, qui ne ménage guère les formes et le droit, vise les pouvoirs publics ou les particuliers gênants; elle constitue un modèle offensif qui pourrait — conjugué à l'orientation économique des ouvriers d'origine agricole — influencer l'action syndicale, au moins ou tout d'abord, dans les régions d'industrialisation récente.

On peut s'interroger de la même manière sur d'autres effets des comportements et attitudes des ouvriers d'origine agricole sur le milieu industriel, rural ou urbain. La transformation totale d'un genre de vie, l'aventure sociale et personnelle qui est à l'origine de celle-ci, l'ampleur des effectifs concernés, autorisent cette interrogation.

3. *La totalité de la transformation.* Avec le passage à l'économie salariale, les préoccupations de marché et d'équipement font place à des préoccupations de type bien différent : la recherche des moyens de satisfaire de nouvelles aspirations prend le pas sur la recherche des moyens de maintenir ou de développer une entreprise. Nous l'avons remarqué, une période de contentement fait place rapidement, avec l'élévation de niveau d'aspiration économique, à une insatisfaction relative au salaire. L'« économisme » qui a contribué au départ des agriculteurs se retrouve, accru, pour provoquer leurs revendications. Cependant, cet économisme reste plus immédiat et ne s'inscrit pas exactement, surtout pour les anciens exploitants, dans les cadres idéologiques du milieu ouvrier urbain. A notre connaissance, dans l'industrie, la mise en question des structures sociales

de l'exploitation privée, par d'anciens agriculteurs qui en ont bénéficié et qui en ont revendiqué l'aménagement avant d'en être exclus, ne s'est pas manifestée au delà du seuil sociologique. Si donc il est possible d'évoquer, avec le développement des transferts, l'introduction de nouvelles énergies de contestation dans le monde des salariés non agricoles, il est possible également de poser la question d'une influence des travailleurs d'origine agricole dans le sens d'une revendication sociale plus strictement économique et plus pragmatique.

4. *Les milieux non agricoles et le transfert.* La facilité relative avec laquelle s'est jusqu'ici réalisée l'introduction des agriculteurs dans les secteurs secondaire et tertiaire est due, nous l'avons déjà remarqué, à une situation du marché qui incite les employeurs à se satisfaire de cette main-d'œuvre nouvelle. Tandis que les appréciations des employeurs sur les aptitudes technologiques des agriculteurs devenaient plus favorables, le mythe de l'apathie sociale des anciens paysans devait céder la place à une image moins conventionnelle.

D'une manière générale, les employeurs ont fait preuve d'une capacité d'adaptation en accomplissant des efforts de préparation et d'accueil en faveur d'une main-d'œuvre qui souvent s'était révélée très fruste, surtout, pensons-nous, dans la période de la décentralisation industrielle dispersée. La possibilité de pratiquer une sélection très exigeante dans le recrutement de la main-d'œuvre rurale employée sur place a probablement concouru à encourager un sentiment optimiste à l'égard des réserves de travail offertes par les campagnes françaises.

Une évolution de l'ensemble des groupes sociaux a contribué également à faciliter le processus de transfert. Les groupes intéressés à la conservation des populations rurales ont, dans une mesure étendue, accepté une mutation inéluctable.

Plus complexes sont les réactions du milieu agricole lui-même. Si les exploitants familiaux et les ouvriers agricoles les moins bien nantis peuvent voir ou attendre favorablement un développe-

ment d'activités non agricoles, les exploitants employant une main-d'œuvre salariée ne sont point sans souffrir des effets des départs, même si les transferts annoncent à long terme un allègement de la tension du marché foncier agricole. Enfin, si le départ des uns est apprécié par d'autres comme leur garantie de demeurer en place, le vide créé reste le signe manifeste d'une situation de conversion où domine autant la crainte du départ que l'appréhension de l'arrivée de nouveaux venus.

*
* *

En huit ans, de 1954 à 1962, plus du cinquième de la population active agricole a quitté la terre. Ce mouvement est particulièrement représentatif des changements survenus en France depuis la Seconde Guerre Mondiale. Agent et effet du développement des activités non agricoles, le transfert des ressources humaines de l'agriculture se déroule de manière fluide. La concomitance sans discordance tragique de la conversion de l'agriculture et de l'essor des autres secteurs procède amplement de ce dynamisme du mouvement protégé, caractéristique, nous semble-t-il, de notre société. L'action défensive des groupes agricoles, l'intervention régulatrice des pouvoirs publics, la pression tempérée du développement industriel confèrent au processus sa continuité.

Les travailleurs ont quitté l'agriculture pour un emploi salarié. Le moteur de cette mobilité n'est pas professionnel; il est économique. On ne pourrait se méprendre sur l'intentionnalité du déplacement des travailleurs de la terre. L'industrie les absorbe plutôt qu'elle ne les attire; et ils y demeurent, consentants ou résignés. L'espoir de l'issue idéale, hors de l'industrie, est reporté sur leurs enfants; mais l'issue n'est pas cherchée en arrière. Dans leur ensemble, en effet, ils ont rejeté l'agriculture, qui ne pouvait assurer leur avenir, et apporté la preuve collective d'une capacité, parfois mise en doute, de mobilité dans la sécurité.

Les forces syndicales et politiques devant les problèmes fonciers

par

YVES TAVERNIER

Le monde rural n'a pas été directement concerné par la révolution technique du XIX^e siècle. Les méthodes de production, la structure des rapports sociaux au village, les modes de vie ont été peu influencés par la civilisation industrielle. Jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale, la campagne, dans la plupart des régions, est demeurée à l'écart des bouleversements qui affectaient la ville. Repliée sur elle-même, fière des valeurs traditionnelles qu'elle incarnait, faisant preuve de méfiance à l'égard de toutes les innovations venant de l'« extérieur », la communauté paysanne avait évolué très lentement au cours des siècles : « Hésiode et Xénophon, Virgile et Columelle décrivaient un genre de vie, une économie rurale et un type d'homme qui relevaient de la même espèce que ceux d'Olivier de Serres, de Le Play ou de Jean Giono »¹. Or, cette société paysanne que l'on croyait immuable, réfractaire au progrès, formant un monde « à part », ayant ses lois propres d'organisation et de développement, a connu, au cours des vingt dernières années, une profonde évolution. La mécanisation accélérée et généralisée des exploitations, l'amélioration des techniques de production, l'ouverture de l'agriculture à une économie de marché, donnent à l'activité agricole certains caractères de la production industrielle. L'adaptation à l'agriculture des processus de production de l'industrie tend à limiter son particularisme. Elle se libère de plus en plus des contraintes naturelles, elle

1. H. MENDRAS, L'agriculture et S.É.D.É.I.S., 20 décembre 1964.
l'avenir de la société rurale, *Bulletin*